

2022/23

# PROJET PEDAGOGIQUE



LA FARANDOLE  
DE MANIGOD

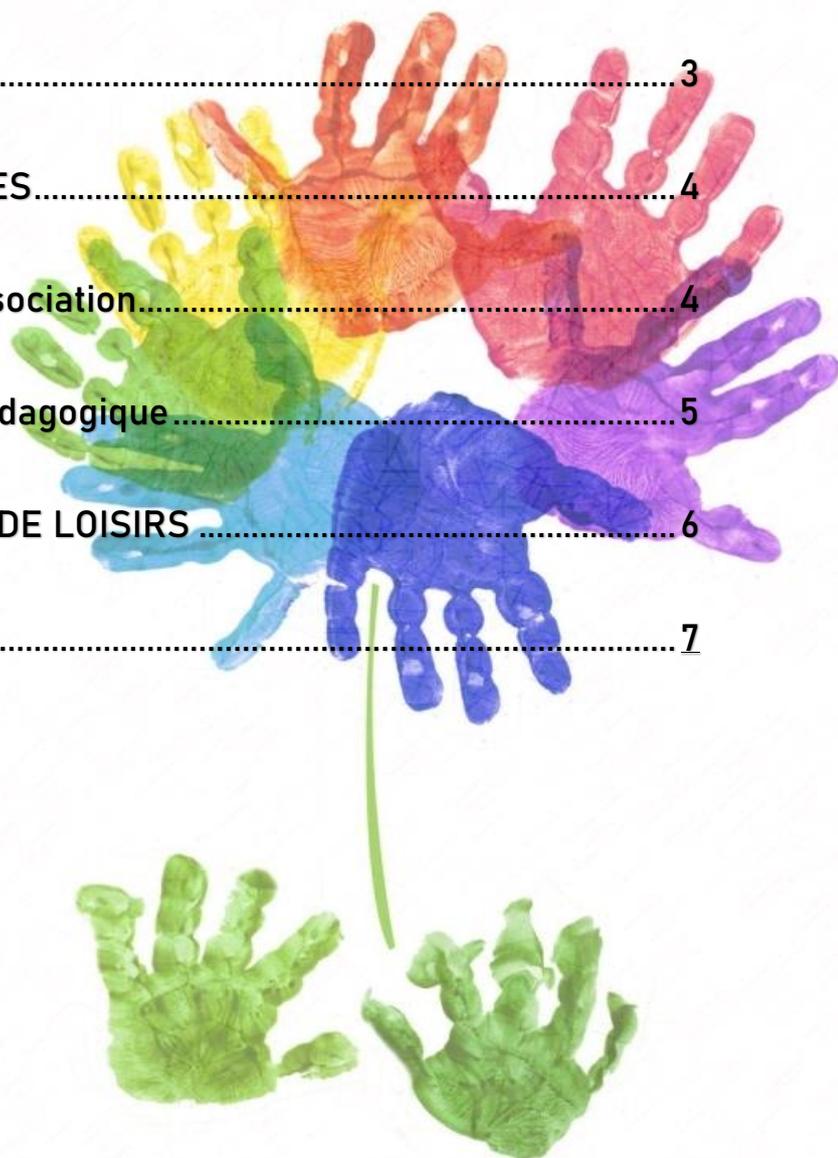
Accueil de Loisirs

La Farandole de Manigod

2022/23

## SOMMAIRE

1. L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS .....	1
1.1. L'association .....	1
1.2. Le cadre.....	2
1.3. Les locaux du périscolaire et de l'accueil de loisirs.....	2
1.5. Les horaires d'accueil périscolaire et accueil de loisirs.....	3
1.6 Modalité d'inscription.....	3
1.7. Ramassage.....	3
2. INTENTIONS PEDAGOGIQUES.....	4
2.1. Le projet éducatif de l'association.....	4
2.2 Les objectifs du projet pédagogique.....	5
3. JOURNEE TYPE AU CENTRE DE LOISIRS .....	6
4. CHARTE DE L'ANIMATEUR.....	7



# 1. L'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

**Organisateur :** Association La Farandole de Manigod  
22 chemin du torrieu  
74230 MANIGOD

Tel : 06. 71. 79. 56. 21  
E-mail : [clsh@lafarandoledeamanigod.fr](mailto:clsh@lafarandoledeamanigod.fr)

**Lieu de l'accueil de loisirs :**  
125 Chemin des écoliers  
74230 MANIGOD

## 1.1. L'association

La Farandole de Manigod est une association régie par la loi de 1901, créée en 1991 pour répondre à un besoin de garde d'enfants sur la commune de Manigod. Des parents ainsi que la municipalité se sont mobilisés pour faire naître ce projet. C'est ainsi qu'une crèche et un accueil de loisirs ont vu le jour à Manigod, puis un accueil périscolaire par la suite.

L'association a pour but d'organiser, de gérer, de promouvoir toutes formes d'accueil et d'activités sportives et culturelles en faveur des enfants mais aussi de développer des activités pour adultes et des animations diverses.

Les communes des Clefs, Serraval et Le Bouchet se sont jointes au projet pour que les structures aient un potentiel d'enfant suffisant.

Chacune de ces communes ainsi que la CAF et la MSA participent au financement de la crèche et de l'accueil de loisirs. La crèche dispose aujourd'hui d'un agrément pour 30 enfants, et l'accueil de loisirs permet, aux enfants des communes alentour, un accueil les mercredis tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires. L'été, le centre peut accueillir jusqu'à 40 enfants.

L'accueil périscolaire est quant à lui ouvert aux enfants scolarisés à Manigod, avant et après les heures de classe, pour un maximum de 34 enfants. De par sa situation géographique, La Farandole a mis en place un accueil touristique pendant la saison estivale et hivernale, afin de répondre à un besoin particulier pour les familles en vacances.

L'association est dirigée par une équipe de parents bénévoles qui constituent le conseil d'administration. Le fonctionnement des 2 structures est assuré par une équipe de professionnels. Un partage des responsabilités s'établit entre les salariés et les bénévoles, qui travaillent ensemble au service du projet associatif. La confiance, le respect des personnes et l'esprit d'équipe sont pour nous indispensables au bon fonctionnement de l'association.

## 1.2. Le cadre

L'accueil de loisirs et le périscolaire sont installés dans les locaux de l'école de la commune de Manigod.

Ils se situent au cœur du massif des Aravis, à 900 mètres d'altitude, à 7 km du domaine skiable et à 26 km du lac d'Annecy.

La situation géographique, permet d'exercer des activités externes tel que : la luge, la patinoire, raquettes, balade en forêt, sortie plage, etc.

## 1.3. Les locaux du périscolaire et de l'accueil de loisirs

La mairie de Manigod a mis, à disposition, une salle réservée pour le périscolaire, celle-ci étant utilisée aussi pour l'accueil de loisirs. Suivant le nombre d'enfants accueillis, il y a d'autres salles de classes qui peuvent être mises à disposition, ce qui permet de créer des espaces dédiés aux différentes tranches d'âge accueillis (3-5 ans, 6-7 ans et 8-11ans). Elles font office de salle d'activité ou de salle de sieste.

Dans chaque salle s'ajoutent des jeux de construction, de réflexion, du petit matériel de dessin, coloriage, tapis de jeux, voitures, dînette, personnages, trains... Tout ceci à la disposition des enfants. Les enfants ont à leur disposition des grands placards remplis de jeux de société et le matériel nécessaire pour créer des activités manuelles.

La structure abrite deux blocs sanitaires, un consacré pour les plus de 6 ans et l'autre bloc est entièrement dédié pour les plus petits.

Une salle de motricité est aussi disponible, elle permet de faire des activités sportives, des grands jeux et à l'élaboration de spectacles, quand le temps ne s'y prête pas.

Il y a aussi une cantine qui est aménagée, pour l'accueil de loisirs, de manière à passer un repas convivial.

Le terrain autour de l'école comporte deux grandes cours de récréation, idéales pour toutes les activités extérieures et les grands jeux. Ces espaces sont sécurisés. Elles sont toutes les deux, ombragées grâce au préau ce qui permet d'être protégé des risques de déshydratation ou de coup de chaleur. Cela protège aussi en cas de temps pluvieux, leur permettant de prendre, en toute occasion, un bol d'air frais.

## 1.4. Les enfants accueillis

La tranche d'âge des enfants accueillis est de 3 à 11 ans. Ils sont regroupés en trois sous-groupes nommés les coucous (3-5 ans), les hiboux (6-7 ans) et les aigles (8-11 ans).

La capacité d'accueil est d'environ 30 enfants les mercredis, 32 les petites vacances scolaires et de 45 enfants les vacances d'été.

## 1.5. Les horaires d'accueil périscolaire et accueil de loisirs

Pour le périscolaire, nous accueillons les enfants avant l'école de 7h30 à 8h30 et après l'école de 16h10 à 18h30.

Pour l'accueil de loisirs, l'accueil du matin est échelonné. Les parents peuvent amener leurs enfants entre 07h30 et 09h30. L'accueil du soir est également échelonné entre 16h30 et 18h00.

## 1.6. Modalité d'inscription

Pour les mercredis, l'inscription peut être à l'année, au mois, ou ponctuelle. Celle-ci est soit journée ou demi-journée.

Pour les vacances scolaires, les inscriptions débutent un mois avant pour les communes partenaires et trois semaines avant pour les autres communes. (Inscriptions uniquement à la journée).

## 1.7. Ramassage

L'association La Farandole dispose d'un trafic 9 places. Cela permet de mettre en place un ramassage avec les communes partenaires (Les Clefs / Serraval / Le Bouchet) pour les mercredis et les vacances scolaires. Afin de répondre à une demande plus élevée (lors des vacances scolaires), nous louons un autre bus aux écoles des environs.

Avec une plus forte fréquentation l'été, il nous arrive de faire appel à la société Blanc Garin.



## 2. INTENTIONS PEDAGOGIQUES

### 2.1. Le projet éducatif de l'association

Dans son projet éducatif, l'association prône un certain nombre de valeurs que ce projet pédagogique s'efforce de mettre en œuvre :

L'une de ses idées majeures est la priorité donnée au cadre de l'accueil de loisirs : "Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leurs sont confiés, ainsi qu'à leur développement." Une adaptation est mise en place aux besoins de chaque enfant (flexibilité des horaires d'accueil, par exemple), un découpage par tranche d'âge, une journée type adaptée à l'âge des enfants (alternance de temps calme et de temps de défoulement).

"Aider les parents à concilier leur vie familiale et professionnelle." Tous les animateurs sont à l'écoute des demandes (difficultés, besoins...) des parents. Si nécessaire, l'équipe pédagogique met en place un suivi en lien avec les parents.

"Favoriser l'accueil des enfants dont les parents rencontrent des difficultés financières ou sociales."

"Concourir à l'intégration sociale des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique compatible avec la vie en collectivité." Par cet énoncé, l'accueil de loisirs ouvre ses portes à tous les enfants, dans la limite des moyens (locaux, encadrement, formation des animateurs sur le handicap).



## 2.2 Les objectifs du projet pédagogique

1. Vivre ensemble		
Objectifs généraux	Objectifs Intermédiaires	Objectifs Opérationnels
Développer la tolérance de l'enfant	Sensibiliser l'enfant à la diversité	Organiser une rencontre pédagogique auprès d'enfants ou d'adultes en situation de handicap  Organiser des rencontres intergénérationnelles (3ème âge, maison de retraite...)  Organiser des rencontres avec d'autres accueils de loisirs (par correspondance ou contact direct...)
	Apprendre à respecter le point de vue d'autrui et comprendre les autres cultures, traditions et croyances	Mise en place d'un projet pour les mercredis de l'année (thème sur les différents pays du monde)  Sensibiliser les enfants aux différentes langues et cultures des pays rencontrés les mercredis
Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	Favoriser l'expression culturelle, artistique et sportive des enfants	Organiser des actions avec des partenaires extérieurs  Permettre aux enfants de découvrir de "nouvelles" activités (Patinoire, cinéma, plages, centre équestre...)
	Valoriser la cohésion sociale et favoriser le partage	Aider l'enfant à être acteur de ses décisions (entraide, solidarité)  Responsabiliser les enfants aux tâches de la vie quotidienne (rangement des salles, temps du repas et goûters)  Mise en place des règles de vie
Développer la bienveillance de l'enfant	Encourager la tolérance et le respect	Communiquer et informer à reconnaître la différence de l'autre

## 2. Un peu d'imagination !

Objectifs généraux	Objectifs Intermédiaires	Objectifs Opérationnels
<b>Accompagner l'enfant dans l'imaginaire</b>	Définir une thématique en lien avec l'équipe pédagogique	Proposer des différents thèmes à chaque vacances
		Créer un fil conducteur "imaginaire"
<b>Favoriser la découverte chez l'enfant</b>	Mise en place d'un projet sur l'année (périscolaire)	Instaurer un rituel à partir du thème
		Proposer et adapter ses activités en fonction de la tranche d'âge
		Apporter des outils et supports ludiques qui concrétisent le projet
		Eveiller la curiosité de l'enfant sur d'autres cultures et croyances
		Permettre aux enfants d'acquérir de nouvelles connaissances

## 3. JOURNEE TYPE AU CENTRE DE LOISIRS

**De 7h30 à 9h30** : Accueil des enfants et de leurs parents.  
Arrivée des enfants prenant le ramassage  
Les enfants sont en temps libre et jouent dans le calme

**De 9h30 à 9h45** : Rassemblement des enfants. Explication du déroulement de la journée et présentation des activités du matin

**De 9h45 à 11h15** : Activités manuelles et/ou sportives

**De 11h15 à 12h45** : Départs et / ou arrivées de nouveaux enfants (que les mercredis hors vacances scolaires)  
Temps de repas, pendant le temps de cantine, les enfants participent aux débarrassages et nettoyages de leur table

**De 12h45 à 13h30** : Accueil et départ des enfants. Sieste et/ou temps libre

**De 13h30 à 16h00** : Activités sportives et/ou manuelles

**De 16h00 à 16h30** : Goûter

**De 16h45 à 18h00** : Départ des enfants avec leurs parents  
Départ des enfants prenant le ramassage  
Les enfants sont en temps libre et jouent dans le calme.

## 4. CHARTE DE L'ANIMATEUR

### Son rôle

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Rassurer et être à l'écoute des enfants, dans la bienveillance
- Connaître la législation de jeunesse et sports en matière d'ACM
- Fixer un cadre aux enfants
- Encourager et motiver les enfants, mais sans jamais les forcer
- Favoriser la créativité et l'imagination des enfants
- Adapter et mener des activités variées à l'âge et aux rythmes des enfants
- Anticiper et préparer ses activités (moyens, temps et matériels)
- Savoir s'adapter aux difficultés rencontrées (aléas climatiques, situation d'urgence...)
- Savoir gérer un temps de repas
- Instaurer et appliquer des règles de vie
- Établir des rituels qui serviront de repères pour les enfants
- Adapter son langage et surveiller son vocabulaire

### Avec les parents

- Prendre en compte les demandes des parents
- Établir un lien de confiance avec les parents

### Avec les collègues

- Respecter les collègues
- Être ponctuel
- Savoir travailler en équipe et être à l'écoute de ses collègues
- Participer activement aux réunions de préparation et être force de propositions
- Savoir passer le relai quand le besoin s'en fait sentir
- Savoir se remettre en question

